Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Lëtzebuerger Associatioun fir Realisatioun a Scenario (abrégé «LARS a.s.b.l.»)
ayant son siège social à l'adresse 7 Place Roschten, L-7456 Lintgen

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F800
(à biffer si non applicable), représentée par _____
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.
Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Max Jacoby	Nom:	Laurent Prim
Fonction:	Président	Fonction:	Sécrétaire Général
Date:	14/02/2025		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture